

L'OCCUPATION DE L'ESPACE

Avec 65 000 habitants sur quelque 10 000 km² au moment de la sécheresse de 1972-73, l'Oudalan représente 1/25 du territoire burkinabé mais près de 1/10 de son cheptel bovin. C'est sa partie centrale la plus dense (presque trois fois plus que la moyenne : 15 hab. au km²), à cheval sur trois zones centrales d'"endodromie pastorale"⁽¹⁾ (tableau XXI a,b,c), qui a servi de cadre au projet "Mare d'Oursi" : 18 000 personnes environ en 1978 sur 1 200 km².

Les composantes qui apparaissent de prime abord dans cette partie sahélienne du Burkina Faso sont les extrêmes diversités socio-ethnique et linguistique. Ces diversités qui transparaissent à tous les niveaux de la société n'ont pas empêché une évolution synergique des activités rurales. Les identités culturelle et tribale reposaient auparavant en grande partie sur des modes de vie bien caractérisés ; aujourd'hui, l'élevage pastoral, pour ne prendre que cet exemple, n'est pas le fait des seuls groupes peul. De plus en plus les sociétés en présence tendent à se confondre sur le plan des activités et des systèmes de production.

MISE EN PLACE DU PEUPLEMENT

Deux types de sociétés venues du nord, Sahara pour l'un, delta intérieur du Niger pour l'autre via le Djelgodji, cohabitent dans cette frange sahélienne du Burkina (Kel Tamachek, Peul), où s'ajoutent des micro-groupes villageois sédentaires, établis plus récemment. L'absence complète de tradition orale sur la période pré-tamachek pourrait laisser croire à l'absence de peuplements anciens, mais de nombreux vestiges archéologiques portent trace d'une civilisation agricole authentique.

⁽¹⁾ Selon la définition donnée par H. BARRAL (voir p. 60).

TABLEAU XXI
Les zones d'endodromie pastorale de l'Oudalan

	Population	Superficie (km ²)	Densité de pop.	Charge ⁽¹⁾
Nord-ouest : H.-Béli-Gandéfabou-Déou	6 800	3 030	2,2	6,9
Moyenne nord-est :	(14 900)	(4 120)	3,6	9,8
(Béli-mare de Darkoy)	9 900	2 380	4,1	9,0
(Kabia-Markoy)	5 000	1 740	2,8	11,0
Moyenne centre :	(25 200)	(2 293)	11,0	3,5
(amont mare d'Oursi - a)	7 200	1 110	6,5	3,8
(Oursi-Bidi, Gorom-Gorom - b)	11 500	615	18,7	3,4
(mares centrales - c)	6 500	568	11,4	3,1
Est Oudalan	10 000	1 325	7,5	5,4
Mare Boukouma, dune Bidi-Felleol :	15 800	1 500	10,5	3,0
TOTAL toutes zones	72 700	12 268	5,9	6,8

(¹) Charge exprimée en surface de pâturage (ha) disponible par bovin.

(Source : BARRAL, 1977. La dernière zone n'est pas incluse en totalité dans l'Oudalan, ce qui explique la différence entre les deux chiffres de population totale.)

D'après les datations effectuées sur les sites prospectés en 1985 (GROUZIS, 1988), la première grande période d'occupation concernerait essentiellement la première moitié du premier millénaire après J.-C., et, plus secondairement, la fin de ce premier millénaire. Plusieurs modes d'organisation sociale et d'exploitation du milieu se sont sans doute succédé sur des périodes allant de deux à cinq siècles (Tounté et nord de la dune d'Oursi).

L'abondance et la diversité des sites, généralement associés aux milieux fortement dégradés (corrélation déjà relevée au Yatenga par MARCHAL [1978] et en pays d'Aribinda par DUPRÉ et GUILLAUD [1986]) attestent, dans l'état actuel des connaissances, une occupation sédentaire relativement dense reposant sur une activité agropastorale et le développement d'une industrie métallurgique importante.

Parmi les sites recensés, combinant assez souvent différents signes d'une présence humaine (activité de production, de fabrication et de construction), ont été répertoriés des vestiges appartenant à cinq catégories :

- les tertres anthropiques (de 1 à 2 m de haut sur une longueur d'environ 20 m) qui, associés à des structures agraires de 2 à 3 ha, sont accompagnés de nombreux objets : tessons de poteries, objets métalliques, broyeurs, meules etc. ;
- les sites à activités lithiques avec pointes de flèches bifaces, éclats aménagés en micrograttoirs, micropéroirs, disques perforés, haches et herminettes polies ;
- les nécropoles : jarres et urnes funéraires ;
- les sites d'activités agricoles : meules fixes sur blocs rocheux ou mobiles, bases empierrées de greniers, empierrages de parcelles de taille modeste correspondant plutôt à des jardins (d'environ 100 m²), traces sur les lignes de pente d'ouvrages antiérosifs et d'aménagements hydriques (réservoirs-citernes creusés dans le sol, puits cuvelés) ;
- les emplacements d'activité métallurgique (scories en lentilles isolées ou en amas) qui attestent d'une mise à contribution relativement aisée des ressources en minerai de fer (magnétite) et en bois-énergie.

La disparition encore inexpiquée de cette civilisation et le retour de vastes espaces exploités à la brousse ont rendu possible, à partir du milieu du XVIII^e siècle, des mouvements migratoires de grande envergure à partir du nord ; les rivalités guerrières des fractions touareg de la boucle du Niger (Mali

actuel) et la poursuite de captifs échappés vers le sud ont provoqué l'arrivée en Oudalan des deux tribus guerrières Alkassybaten et Oudalan, puis coup sur coup celles de plusieurs groupes kel tamachek, chacun avec leurs captifs (*iklan*) et leurs associés ou assujettis, bergers gaobé, artisans, etc.

Une organisation politique et sociale souple, l'absence de droits sur le sol (malgré un incontestable marquage toponymique) évitant la fixation-appropriation des parcours pastoraux et des terrains de culture (BARRAL, BENOIT, 1976) ont joué comme autant de facteurs de décongestion et de libération pour les populations du nord.

Dans la mesure où les modes de vie touareg exigeaient dans le même temps des possibilités de razzia sur les populations sédentaires (prélèvements en hommes et en biens sur des villages de royaumes voisins) et l'association entre des activités d'élevage et d'agriculture, l'installation de différentes tribus ne pouvait que s'amplifier devant la richesse, la diversité d'un milieu naturel inoccupé : présence d'une importante nappe d'eau à faible profondeur, accès libre aux ressources, disponibilités fourragères variées en toute saison pour le bétail, possibilités de mise en culture (dunes de l' " erg " ancien) sous une pluviosité minimale satisfaisante.

L'extension et le raffermissement de la domination politique touareg par conquêtes guerrières et razzias (l'émirat peul de Dori défait en 1827 doit payer un tribut annuel et laisser les villages peul et rimaïbé aux vainqueurs), l'accroissement des réseaux de dépendants tributaires et d'alliés permettent l'installation dès la fin du XVIII^e siècle d'une confédération de tribus à caractère politico-religieux autour du " tambour de guerre " des Oudalan.

Un mode de fonctionnement aussi dominateur et belliqueux ne pouvait que heurter les visées colonisatrices de la " mission " française et aboutir, avec les périodes difficiles de disette de la Première Guerre mondiale, à la révolte et à l'écrasement militaire des groupes touareg (batailles d'Aderambukan au Niger et de Yomboli en Haute-Volta en 1916).

C'est un peu plus tard, vers le début des années trente, une fois l'hégémonie kel tamachek définitivement vaincue, que l'on assiste à l'arrivée plus discrète en Oudalan de groupes peul farouchement indépendants, originaires du Djelgodji, puis à l'installation plus opportuniste de commerçants mossi et haoussa.

Avec l'abolition des rezzous, et bientôt de l'esclavage, la déstabilisation est complète pour toutes les tribus de la mouvance kel tamachek. Cette déstabilisation correspond d'abord à la dislocation des rapports sociaux avec l'assouplissement des relations de vassalité entre catégories sociales (libération des captifs kel tamachek et peul). La brutalité et la profondeur de la rupture doit être rapportée au contexte de rapports complexes non toujours conflictuels entre " nobles " et " assujettis " et à une sorte de vassalité en cascade : *illelan-iklan*, " captifs de tente " -captifs indépendants, ceux-ci pouvant devenir prospères (en mil et en bétail) au point d'avoir leurs propres vassaux.

C'est le clivage social ancien qui donne encore à l'heure actuelle sa physionomie à l'occupation humaine de cette région, plus particulièrement là où il était l'élément clé du mode de fonctionnement économique et social, celui de la société touareg. Une division semblable existait, moins bien affirmée et structurée cependant, chez les Peul (et à moindre degré encore chez les Songhaï) : nobles peul, anciens tributaires et bergers, captifs maccubé, rimaïbé.

Dans le même temps, la dislocation des échanges tributaires ébranle les liens de complémentarité sédentaire/nomade avec la disparition de la protection militaire des sociétés jusque-là soumises à redevance ou à tribut. À la mobilité " guerrière et politique " se substitue désormais une mobilité plutôt écologique reposant sur l'utilisation des ressources locales ; la pacification contribue ainsi à l'anthropisation extensive de l'espace disponible : dispersion géographique de l'habitat, accès aux biens réservés, augmentation de l'élevage du bétail avec la disparition du tribut annuel en têtes de bétail.

À la multiplicité des clans familiaux touareg plus ou moins apparentés, de statuts socio-religieux variés, liés par leur passé guerrier (Oudalan, Idamossen, Takarangat, etc.) s'opposent désormais les groupes peul, fondamentalement éleveurs nomades (Djelgobé), restés indépendants même si parfois l'opportunité les a conduits à pratiquer le gardiennage des bœufs et des petits ruminants pour le compte des Touareg.

POPULATIONS ET ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Véritable " terre promise " pour les populations de la boucle du Niger, l'Oudalan avec ses grandes mares pérennes, ses pâturages diversifiés et ses potentialités en mil a attiré une population diversifiée d'agriculteurs et de nomades, secondairement de commerçants et d'artisans.

L'enquête démographique, par recensement des différents groupes installés en fin de saison sèche, donne une estimation des effectifs présents sur la base d'une unité moyenne d'habitation comprise entre 3,3 et 4 personnes selon le groupe considéré : la famille est de taille plus réduite par unité d'habitation chez les Iklan par exemple que dans les groupes peul.

Avec environ le cinquième de la population de l'Oudalan (près de 92 villages avec Gorom-Gorom ⁽¹⁾), la zone considérée offre, du point de vue de l'appartenance ethnique comme du degré de mobilité et de sédentarité, une bonne représentativité de l'ensemble de la région. La prépondérance des non-sédentaires (74 %) y est manifeste, de même que celle des groupes d'anciens captifs iklan et rimaïbé.

TABLEAU XXII
Importance relative des groupes humains

	Sous-région (1978)			Oudalan (75)
	Effectifs	%	%	%
Kel Tamachek				
Illelan	588	(3,3)		
Iklan	7 748	(43,3)	(46,6)	(52,7)
Peul				
Djelgobé	476	(2,7)		
Gaobé	4 372	(24,4)	(27,1)	(23,3)
Rimaïbé (Gaobé)	2 880	(16,1)	(16,1)	(5,4)
Mallebé	1 240	(6,9)		
Songhaï	356	(1,9)	(8,9)	(15,5)
Forgerons	216	(1,2)		
Divers	16	(0,1)		
Total	17 882			≈ 75 000

L'augmentation de la population peut difficilement être estimée dans l'état actuel des données démographiques : données très variables selon les sources ⁽²⁾ sans autre localisation plus précise que la " région " Oudalan, qui correspondrait en principe à la circonscription administrative actuelle (ancienne subdivision nord du cercle de Dori, chef-lieu Gorom-Gorom), considérée tantôt seule, tantôt avec ses " marges ".

La comparaison entre les deux statistiques officielles, l'enquête nationale par sondage de 1964 et le recensement de 1975, qui concluerait à un taux annuel d'accroissement de près de 6 % (!) atteste sans doute d'une mauvaise extrapolation géographique et d'une forte sous-estimation de la population de 1964. Dans des zones de peuplement comparables, au Niger par exemple (enquête INSEE), l'accroissement naturel des groupes semi-nomades kel tamachek (Iklan et Illelan confondus) qui représentent ici la moitié des effectifs n'atteint pas 3 % en moyenne.

La densification actuelle au rythme de 2,5 % ⁽³⁾, qui atteint maintenant les 8 habitants au kilomètre carré, est aussi imputable aux groupes sédentarisés à dominante agraire des hameaux et villages (songhaï, rimaïbé, mallebé, mossi) de croît naturel supérieur et connaissant d'importants mouvements d'immigration depuis les années 1970.

(1) Depuis les récentes années de sécheresse, cette sous-préfecture a connu un accroissement spectaculaire et sa population actuelle dépasse sans doute les 3 000 habitants.

(2) Entre les années 1972 et 1975, les chiffres avancés varient entre 60 000, 64 500 et 75 000 pour 10 000 km².

(3) PERETTI (ORD du Sahel, 1977) conclut à un accroissement de 64 % de 1955 à 1974, soit 2,5 % l'an.

IMPLANTATION DE LA POPULATION ET MOBILITÉ

Modes de résidence, habitat et mobilité des populations se déterminent par rapport à un référentiel géographique social et individuel. Nous avons retenu à cet effet le concept d' "aire résidentielle " qui circonscrit et définit les limites des déplacements saisonniers habituels d'un groupe par rapport au mode de vie, au système de production et aux contraintes de types agricole, pastoral, sanitaire, en opposition aux migrations plus ou moins éloignées, réponses aux " accidents " écologiques, économiques et familiaux.

Le schéma classique des déplacements correspond à la mobilité des campements entre plusieurs pôles de résidence bien déterminés et dans la très grande majorité des cas entre deux localisations seulement : celle de saison sèche dans les champs, celle d'hivernage hors des champs, c'est-à-dire sur des lieux suffisamment éloignés des cultures en cas d'absence de clôtures collectives de protection. La carte 2 rend compte de l'implantation de l'habitat en 1978, à la fin de la saison sèche.

Dans les villages construits, cette mobilité n'existe plus qu'à titre individuel et même anecdotique. Dans les campements, il s'agit au contraire de déplacements massifs et pratiquement simultanés, en moins de deux semaines, de l'ensemble des familles.

Premier type de déterminant de la mobilité, la contrainte agricole : elle agit au niveau de la fumure du champ, de la pratique du semis et de la protection des plants.

La fertilisation du sol par les déjections des animaux est très largement pratiquée à l'occasion du parcage, après la traite du matin et du soir. Individuelle au niveau du ménage si le troupeau est important, elle peut aussi s'effectuer collectivement, en alternance entre chefs de ménage qui gèrent leur animaux en commun. Dans le premier cas, elle incite le propriétaire d'un troupeau conséquent à s'installer dans son champ ; dans le second, elle demande qu'au moins l'un des ménages s'installe dans l'un des champs choisi pour être fumé : ainsi à Boulel, par exemple, seuls quelques ménages d'une famille riche en bétail se chargent de la fumure des champs familiaux tandis que ceux qui n'ont pas suffisamment d'animaux renoncent à la fumure directe et portent au champ les déjections de leur enclos villageois. Le même fonctionnement se retrouve chez les Gaobé et les Kal Bamba qui s'installent toujours dans leurs champs avec leurs animaux.

En début d'hivernage, le moment propice au semis est plus facile à apprécier si le paysan n'est pas trop éloigné de son champ ; il peut déjà avoir une idée assez juste de la quantité et de la répartition spatiale de la pluie tombée la veille, idée qu'il pourra confirmer en piochant à la houe et en constatant la profondeur d'humectation du sol. Cette contrainte peut s'appliquer aussi bien aux villages qu'à certains campements dont les champs sont parfois distants de quelques kilomètres (Boulel, Gaobé cultivant à Tounté, etc.).

Mais le point primordial, c'est la protection des plants et de la récolte future. Dans cette partie de l'Oudalan où la densité de bétail met constamment en danger la croissance du mil, surtout après le début du tallage, il faut faire sortir les animaux des zones cultivées et empêcher leur incursion au moyen de clôtures d'épineux régulièrement entretenues, parfois étendues sur plusieurs kilomètres.

Du tallage du mil jusqu'à la fin de la récolte, aucun ménage, aucune famille ayant ses animaux avec elle ne peut se permettre de rester dans les champs : la contrainte est bien sûr individuelle (l'individu se porte tort à lui-même) mais surtout sociale. L'entretien (parfois insuffisant) des branchages d'épineux n'étant pas une protection absolue, contre les vaches en particulier, il est indispensable que les troupeaux soient gardés dans des zones de pâturages éloignées ; on rejoint ici la logique des départs en transhumance qui exigent une certaine mobilité résidentielle.

À l'intérieur de l'aire résidentielle la contrainte pastorale n'a d'influence que pour les groupes d'éleveurs qui doivent adapter leur lieu de résidence aux besoins spécifiques des animaux : besoins en eau, besoins en pâturages, plus particulièrement pour les jeunes veaux, et pour les petits ruminants. Cela apparaît clairement chez les Djelgobé d'Oursi qui utilisent trois principaux lieux de résidence : Petel

Borty (près des puisards de la mare) en saison sèche, Windé Kiama en hivernage concurremment avec Gourare Mallebé où le pâturage aérien est particulièrement abondant certaines années pour les chèvres. Les rapports sont étroits entre les différentes localisations : le campement où se fait la traite, les points d'eau d'hivernage et de saison sèche et les pâturages disponibles, localisations qui en retour déterminent la pénibilité de certains tâches (transport de l'eau) et l'état physiologique du bétail.

La contrainte sanitaire, saisonnière, agit particulièrement sur les campements qui ne veulent pas revenir dans les champs sitôt la récolte effectuée en raison du froid particulier qui sévit à cette période de l'année : certains ménages avancent cette raison pour sortir des champs après les premiers sarclages. Elle éloigne ainsi les tentes djelgobé des grands points d'eau en hivernage afin de se préserver de l'humidité et surtout des insectes qui prolifèrent vers la fin juillet. Elle provoque l'installation sur de grandes surfaces dénudées, gravillonnaires et argileuses - *kolangal* - où les eaux de pluie ruissellent, de même que dans des clairières hydromorphes au couvert arbustif peu dense : c'est le cas des Peul Gao-bé Warag-Warag de Dibissi et Tin Aidjar.

La mobilité, interne à l'aire résidentielle, se résume en fait à des déplacements fréquents de faible amplitude (5 km au plus) entre les champs et le ou les pôles de résidence d'hivernage ; de plus elle touche en priorité ceux qui ont gardé, malgré leurs pratiques agricoles, un mode de vie centré sur les valeurs pastorales, avec un habitat potentiellement plus adapté aux déplacements, qu'il soit multiple ou qu'il soit transportable (plusieurs cases fixes ou, au contraire, une hutte unique démontable).

HABITAT ET UNITÉS RÉSIDENTIELLES

Lieu de brassage privilégié des groupes humains, à la jonction des modes de vie sédentaire-paysan et nomade-éleveur, l'Oudalan se distingue par la diversité de son habitat : modes de construction bien sûr, mais surtout types d'implantation dans l'espace, et fonctionnalités propres des habitations.

Les constructions rencontrées, maisons, huttes, greniers, abris divers, apparaissent bien souvent exclusives soit d'un groupe ethnique particulier, soit d'un genre de vie donné. Deux catégories d'habitat se distinguent en fonction des matériaux employés, de la forme, et des possibilités permises par tel ou tel type de case ; les unes, de propriété masculine, relèvent plutôt d'une maçonnerie à base de terre argileuse, les autres, de propriété féminine, d'un assemblage-remontage de matières végétales ou plus rarement, animales.

LES TYPES D'HABITAT

Composé de pièces mono- ou multi-fonctionnelles, en relation avec le cloisonnement interne ou la multiplicité de bâtiments annexes, l'habitat remplit des fonctions différenciées selon les déclinaisons locales socioculturelles et ethniques où la relation espace intérieur/extérieur est la composante essentielle :

- un abri contre les éléments naturels, en particulier lorsque les protections corporelles sont insuffisantes (habillement sommaire des individus) : réverbération du soleil, tornades sableuses ou pluvieuses, froid et humidité de l'hivernage ;
- stockage des aliments, rangement et protection des instruments, ustensiles, vêtements, affaires individuelles ;
- isolement de l'individu et du couple : besoin d'intimité particulière, repos, soins corporels, vie sexuelle, mais aussi maladie ;
- souci esthétique avec la décoration et l'apport d'éléments d'artisanat, mobilier notamment ;
- lieu d'échanges : travaux domestiques (préparation de la farine de mil en famille, tissage de nattes...), repas, prise rituelle du thé.

Les différents groupes de population ont chacun développé un habitat spécifique où se remarque l'adéquation entre mobilité/fixité/genre de vie et le type de construction/matériaux utilisés/complexité de l'habitat. Cela se traduit par :

- le caractère démontable et transportable de l'habitation suivant les matériaux (terre, paille, bois, écorce végétale, cuir), son poids et son degré d'encombrement ;
- le caractère unique ou plural, simultané ou successif de l'habitat : maison et tente, ou deux constructions indépendantes distantes géographiquement.

Les différents types d'habitat illustrent à des degrés variables ces caractéristiques. C'est dans les villages rimaïbé que l'architecture est la plus diversifiée. On y trouve comme chez les Mallebé la case ronde à pièce unique et toit de paille conique, *bogu*, mais aussi la case ronde à toit charpenté plat recouvert de banco, *garutende* (s)⁽¹⁾, et la case rectangulaire plus ou moins allongée avec terrasses en banco, *garual* (s), mais qui comporte toujours plusieurs pièces, chambres, salle de réception, éventuellement remise (le nombre de chambres correspond au nombre d'épouses du chef de ménage) ; enfin cas particulier rencontré à Bossey, l'habitation double où le partage d'un *garual* par deux ménages se concrétise par deux seuils et un mur de séparation mitoyen.

Chez les rimaïbé l'évolution vers la sédentarisation s'accroît avec la séparation spatiale des différentes fonctions (coucher, réception, remisage) ; la cuisine elle-même peut nécessiter un emplacement abrité spécifique avec la récupération d'un *bogu* vide ou la construction du *garutende* avec entreposage et conservation des épis de maïs au dessus du foyer. Des latrines extérieures, isolées par des *seccos*, sont indispensables ici alors qu'à Boulel par exemple la végétation environnante, moins dégradée, permet de s'en passer.

Chez les Kel Tamachek la case est multifonctionnelle, comme celle des Gaobé. Type d'habitat le plus répandu dans la région, l'*ekarban* (t)⁽²⁾, avec son espace intérieur vaste ouvert sur l'extérieur, procure une ombre fraîche dans la journée mais laisse peu de place à l'intimité et à l'isolement. Le démontage

Commentaire de la carte 2

Alors que durant la saison des pluies les campements restent localisés avec les troupeaux sur les glacis incultes à la périphérie des terres de culture, la fin des récoltes marque leur retour sur les champs. Au cours de la saison sèche, la stabulation du bétail permet d'y concentrer la fumure animale et ce n'est qu'après les semis que le lieu d'habitation sera à nouveau déplacé. Ce mouvement pendulaire, généralement de très faible amplitude (quelques kilomètres, voire moins), s'accompagne soit d'un déplacement des habitants (cas des groupes peul), soit de l'existence de deux résidences permanentes successivement occupées au cours de l'année (cas le plus fréquent des groupes kel tamachek). Lorsque l'habitat est sédentaire, seuls quelques bergers et leurs familles s'installent avec le bétail sur les terres de culture proches du village pendant la saison sèche.

La localisation de l'habitat en fin de saison sèche se trouve de ce fait étroitement associée à l'emplacement des terres de culture, d'une part, et à celui des points d'eau pérennes (puits, puisards), d'autre part. La population est alors concentrée sur les cordons dunaires d'orientation générale est-ouest et plus spécifiquement sur l'erg ancien qui constitue par excellence le domaine de la culture du mil. Du sud au nord se succèdent ainsi des zones sableuses densément peuplées et presque uniformément occupées, où la saturation de l'espace agricole utile est totale, et que séparent de vastes étendues alors désertées constituées de glacis et de bas-fonds. Les villages de populations sédentaires (Rimaïbé, Mallébé, Songhaï) sont tous situés sur le domaine sableux : Oursi, Kolel, Boulel, Bossey, Petoy, Debentia... De notables exceptions se manifestent néanmoins, tout particulièrement au sud et à l'ouest de la mare d'Oursi, en raison de l'extension progressive des champs de sorgho de bas-fond et de l'attraction qu'exerce ce point d'abreuvement en saison sèche pour les éleveurs du sud de la région (Assinga, Guidoy, Tassamakat).

(1) (s) : terme songhaï.

(2) (t) : terme tamachek.

Carte 2
LIEUX DE RÉSIDENCE EN FIN DE SAISON SÈCHE (1978)
 (Situation des cases occupées)

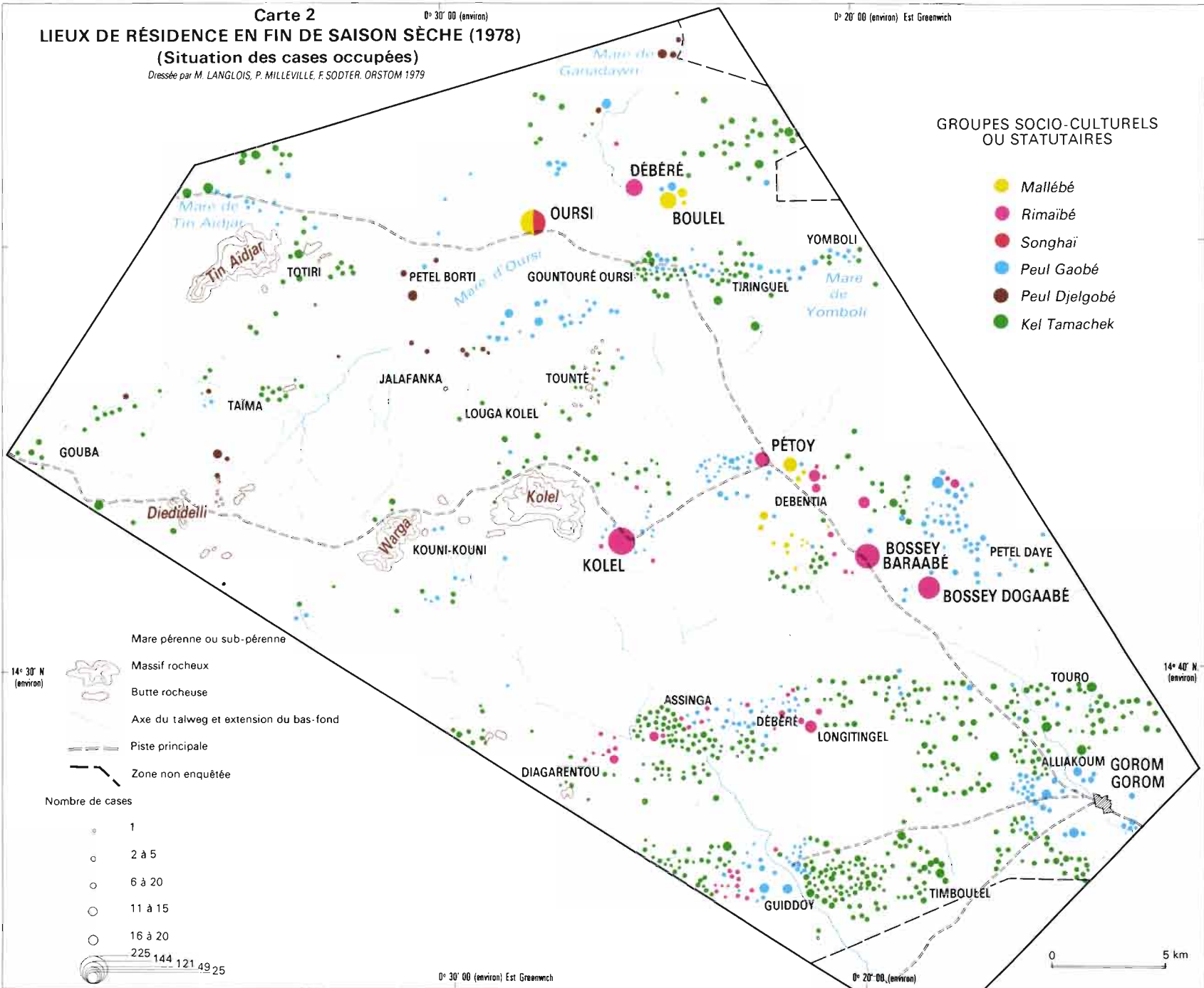
Dressée par M. LANGLOIS, P. MILLEVILLE, F. SODTER, ORSTOM 1979

0° 30' 00 (environ)

0° 20' 00 (environ) Est Greenwich

**GROUPES SOCIO-CULTURELS
 OU STATUTAIRES**

- Mallébé
- Rimaibé
- Songhaï
- Peul Gaobé
- Peul Djelgobé
- Kel Tamachek



- Mare pérenne ou sub-pérenne
- Massif rocheux
- Butte rocheuse
- Axe du talweg et extension du bas-fond
- Piste principale
- Zone non enquêtée

- Nombre de cases
- 1
 - 2 à 5
 - 6 à 20
 - 11 à 15
 - 16 à 20
 - 225 144 121 49 25

0° 30' 00 (environ) Est Greenwich

0° 20' 00 (environ)

0 5 km

difficile de cette lourde paillote limite par ailleurs la mobilité et conforte la sédentarisation : dans les campements *iklan* on procède parfois au déplacement exceptionnel des *ekarban*, sur une courte distance (quelques centaines de mètres), après en avoir déterré les fourches de soutien.

Les ménages qui disposent encore de la tente de cuir, *ehaket* (t), sont rares à cette latitude ; ceux des jeunes ménages qui pratiquent encore la transhumance d'hivernage se contentent d'une hutte sommaire, *tafala* (t), composée d'une natte et de quelques piquets taillés sur place. Pour répondre aux besoins saisonniers de déplacement, le Kel Tamachek dispose d'un habitat multiple correspondant à chaque emplacement où il désire s'installer ; dans la très grande majorité des cas, il habite tour à tour l'*erkaban* du champ et celle du lieu d'hivernage, cette dernière étant coiffée à son sommet d'un chapeau de paille pointu facilitant le glissement des eaux de pluie.

Chez les Peul qui pratiquent encore le nomadisme, la case est toujours une tente, transportable et démontable, composée d'une double série d'arceaux entrecroisés de bois souples sur lesquels sont arriérées des couches successives de nattes, nattes inférieures en feuilles étanches de palmier-doum, nattes supérieures de grandes dimensions en pailles brélées.

La sédentarisation ne touche pour le moment que ceux qui ont personnellement abandonné l'exploitation directe de leur bétail ; parmi les groupes étudiés, cela concerne les chefs de fraction, un aîné âgé, un chef de ménage marabout-guérisseur qui ont chacun remisé leur tente à l'intérieur de leur *bogu*.

La différence de taille entre l'habitation des Djelgobé et celle des Gaobé, du simple au double en encombrement et en poids, est révélatrice de la mobilité potentielle et de la fréquence des déplacements de l'un et l'autre groupe. Des animaux de bât, ânes, plus rarement bœuf dressé, sont indispensables chez les Gaobé Tcheudibé et Adabé qui ne se déplacent pas aussi souvent que les Djelgobé ; bien qu'éleveurs de bétail, ils ne prendront pas le risque de s'éloigner trop des champs comme le font souvent inconsidérément leurs voisins.

D'un point de vue fonctionnel, la tente djelgobé dans laquelle le lit conjugal occupe presque tout l'espace, laisse peu de place à la vie sociale, à la communication et aux échanges. C'est un aspect de la culture djelgobé où les interdits et les attitudes d'évitement sont courants : la tente apparaît ici surtout comme l'unique possibilité d'isolement et d'intimité nocturne pour le couple (mari et femme " s'ignorent " dans la journée, cf. RIEMAN, 1974). Exception faite des besoins de préparation culinaire, d'abri et de rangement (notamment entreposage desalebasses de lait), les autres fonctions s'exercent à l'extérieur, souvent en brousse, à l'écart du campement.

La caractéristique commune à tous les habitats rencontrés dans la région d'Oursi reste celle du " bâtiment " annexe, qui se résume le plus souvent à une sorte de hangar végétal des plus sommaires, un peu à l'écart ou collé à la case, qui permet un travail artisanal à l'ombre, à l'abri du vent et du sable, mais cependant suffisamment aéré et éclairé. C'est là, aux heures chaudes de la journée, que les femmes, leur enfant au sein, déroulent la chaîne de leurs nattes, et que les hommes se consacrent à de menus travaux de saison sèche : fabrication de cordes, réparation d'outils...

LES CAMPEMENTS ET LES VILLAGES

Les villages " construits " de la région, avec leurs habitats permanents en dur, se répartissent en deux formes correspondant assez exactement au statut social des habitants : condition noble ou condition serve. L'une se retrouve dans des structures résidentielles lâches (cases distantes de plusieurs dizaines de mètres, cours disséminées), l'autre dans des conglomérats à l'échelle de quartiers : cases parfois contiguës, germains partageant un habitat multiple, cours fortement imbriquées les unes dans les autres, espace densifié par de nombreux enclos et jardins.

Ainsi à Boulel s'opposent très schématiquement le *wuro* des Mallebé au *débéré* de leurs Rimaiibé, quartier de captifs anciennement rattaché au *wuro* qui seul a le statut de village indépendant. La même dichotomie résidentielle s'observe entre le chapelet de hameaux de Debentia et les villages de captifs proches : Petoy, Bossey Baraabé, Kolel.

Par opposition aux villages sédentaires en banco, les campements des fractions tamachek et peut se différencier particulièrement avec :

- un habitat transportable souvent démontable ;
- une résidence bipolaire ou tripolaire, dont l'occupation est liée au rythme saisonnier du genre de vie et des activités ;
- la présence des greniers sur le domaine cultivé ;
- l'instabilité chronique des unités résidentielles qui se dispersent et se regroupent chaque année selon les campements et qui manifestent ainsi l'indépendance et l'autonomie des chefs de ménage par rapport au pouvoir traditionnel local.

L'organisation spatiale des campements, variable selon les implantations saisonnières, liée beaucoup plus aux affinités individuelles qu'aux relations parentales, donne *grosso modo* l'image d'alignements le dos aux vents de sable et de pluie venant de l'est ; au relâchement et à la dispersion des huttes sur les champs en saison sèche s'oppose en hivernage le ressoudage des familles et des quartiers sur le modèle d'une cour.

Tous les caractères précédents, s'appliquant à un milieu dont les modes d'utilisation restent en grande partie libres, ont contribué à une occupation quasi complète de l'espace, très remarquable en saison sèche. La colonisation s'étend ainsi partout où le sol est cultivable, jusqu'aux zones rocheuses dégradées de Tounté par exemple, et en saison pluvieuse sur les sols gravillonnaires compacts et déboisés.

Nul doute qu'en Oudalan les hommes ont trouvé des terres propices aux activités essentielles : l'agriculture et l'élevage. Aux déterminants historiques — particulièrement les conflits guerriers — qui ont provoqué les vagues de migrants depuis la fin du siècle dernier se sont substitués les facteurs écologiques, les richesses potentielles du milieu naturel, sans lesquelles les groupes humains n'auraient pu durablement s'établir. Les diversités temporelle et spatiale ont pu ainsi permettre, malgré la sévérité climatique, la multiplicité et la complémentarité des modes d'utilisation du milieu plus ou moins spécifiques des différents groupes sociaux.

Avec la saturation de l'espace résultant de l'accroissement démographique dans une zone située à la limite de l'habitat sédentaire et de l'agriculture pluviale, et la codification de fait de la gestion des ressources, les migrations ont cessé, les installations se sont pérennisées ; le nomadisme s'est éteint au profit d'une sédentarisation quasi complète et les transhumances ont laissé la place à un élevage aux modes de conduite étriqués.

EFFECTIFS ET LOCALISATION DU CHEPTEL

Compte tenu de l'importance que revêt l'élevage dans les modes d'exploitation du milieu, les herbivores domestiques constituent une composante essentielle de l'écosystème sahélien. Sans anticiper sur la troisième partie de l'ouvrage, il convient de souligner dès à présent le fondement du pastoralisme sahélien : l'accès libre à une aire de parcours ouverte dans laquelle, à partir des points d'eau existants, les troupeaux peuvent atteindre des ressources fourragères irrégulièrement distribuées dans l'espace et affectées de fortes variations saisonnières et interannuelles. La mobilité du bétail qui en résulte, les mouvements saisonniers qui peuvent modifier considérablement la répartition spatiale du cheptel, l'absence de droits d'usage formels reconnus sur des portions d'espace bien délimitées, rendent délicate toute appréciation et interprétation des effectifs et des charges. En fait, l'observation révèle des régularités, qui ont conduit BARRAL (1974 et 1977) à proposer le concept de " zone d'endodromie " pour qualifier un *espace exploité selon un cycle annuel à partir d'un nombre variable de points d'eau pérennes, par différents groupes d'éleveurs, sédentaires ou nomades, utilisateurs habituels de ces points d'eau en*